

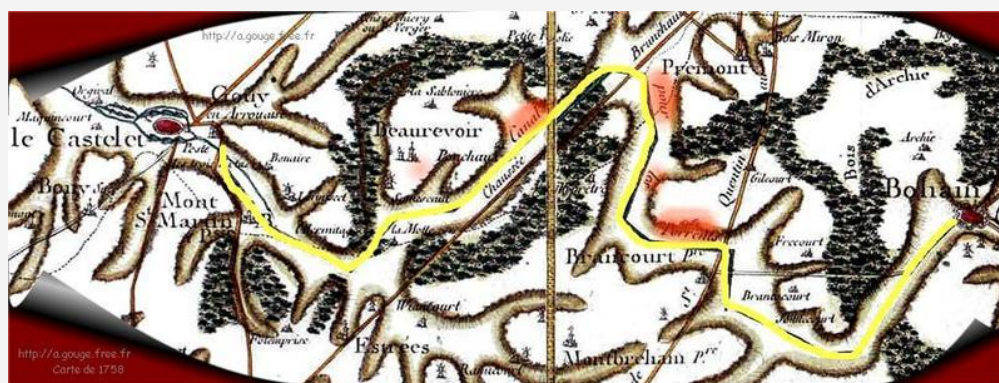
Le Canal des Torrents

Dès le XVIII^{ème} siècle, une rigole fut creusée pour drainer les eaux excédentaires. Elle débutait à environ deux kilomètres au sud-est de Petit-Verly pour rejoindre la source de l'Escaut. Elle fut baptisée le "Canal pour les torrents" (c'est sous cette dénomination qu'il apparaît sur la carte de Cassini de 1758), nom qui se simplifiera au fil des ans en "Canal des Torrents" (orthographié dans certains documents Canal des Torrents). Son cours était assez sinueux : à Bohain, il amorçait une large boucle vers le sud puis remontait vers le nord pour passer au nord de Brancourt-le-Grand et au sud de Prémont. Là, nouveau changement de direction vers le sud-est pour rejoindre la source de l'Escaut en passant par Beaufeuvoir (voir la carte ci-dessous). Au sud de Prémont, le Canal des Torrents recevait le renfort d'une autre rigole elle aussi destinée à drainer le terrain, le Riot de la Ville, venant de Busigny.

A partir de Beaufeuvoir le Canal des Torrents empruntait l'ancien lit de l'Escaut. En effet, jusqu'au XVII^{ème} siècle, l'Escaut prenait sa source à Ponchaux, hameau qui est rattaché aujourd'hui à Beaufeuvoir. Au début du XVIII^{ème} siècle, des travaux d'assainissement du vallon de Beaufeuvoir ont nécessité un apport important de terre dans la zone de la source. Suite à ces travaux, la source de l'Escaut disparaîtra de Ponchaux pour réapparaître à son emplacement actuel de Gouy, à côté de l'abbaye du Mont-Saint-Martin. La source actuelle ne se trouve qu'à 95 mètres au-dessus du niveau de la mer, altitude très faible pour un fleuve long de plus de 350 kilomètres. Cette faible pente du lit de l'Escaut a été mise à profit pour le rendre navigable par canalisation dès Cambrai, soit à une vingtaine de kilomètres seulement de sa source.

A partir des années 1970, l'entretien du Canal des Torrents commence à être négligé. Les décideurs d'alors ne voyaient pas bien l'utilité d'une rigole qui serpente en pleins champs et qui ne se remplit d'eau que quelques jours par an, et encore pas toutes les années ! Les remembrements des terres agricoles et les travaux d'amélioration des routes en viendront définitivement à bout. Son tracé disparaîtra de la carte Michelin N° 53 à la fin des années 1980.

Depuis, la nature a repris ses droits. Il n'est pas rare que des dizaines d'hectares de terres agricoles se retrouvent des jours durant sous plusieurs centimètres d'eau. Ceci a été particulièrement spectaculaire au cours du printemps 2001, au moment des inondations catastrophiques dans la vallée de la Somme : pendant plusieurs semaines, des surfaces considérables ont été inondées au sud de Bohain et au nord de Brancourt-le-Grand, inondations provoquant une circulation très difficile sur les routes départementales 8 et 28. Était-il bien judicieux de remblayer le Canal des Torrents ?



Sources: *carte de Cassini de 1758* - source : BNF - Gallica et Guy Laurence